



AVIS A LA BATELLERIE

Direction Départementale
des Territoires du Lot

*Pris en application du Règlement Général de Police de la Navigation et
du Règlement Particulier de Police de la Navigation E-2015-60 du 30 mars 2015*

Cahors, le 15 juillet 2021

LOT AVAL

Section de voie : SOTURAC / ALBAS

DDT46 / 2021 / n°03

LE DIRECTEUR DÉPARTEMENTAL DES TERRITOIRES DU LOT
en charge de la police de la navigation

INFORME

[LES USAGERS DE LA RIVIÈRE LOT]

**DE L'OUVERTURE PARTIELLE DE LA NAVIGATION SUR LE
TRONÇON COMPRIS ENTRE SOTURAC ET ALBAS**
**À COMPTER DU SAMEDI 17 JUILLET 2021 COMPRENANT LES BIEFS
SUIVANTS :**

**ORGUEIL, TOUZAC, LACROZE, GRIMARD, MEYMES, FLOIRAS ET
CASTELFRANC ;**

DE L'INTERDICTION D'UTILISER L'ÉCLUSE DE COMPASTIER

**POUR DES RAISONS DE SÉCURITÉ LIÉES A L'ABSENCE DE
GARDE-CORPS AUX PASSERELLES DES PORTES AMONT DE
L'ÉCLUSE DE PUY L'ÉVÊQUE, SON UTILISATION
EST STRICTEMENT RÉSERVÉE
AUX PROFESSIONNELS DE LA BATELLERIE**

LE PRÉSENT AVIS LÈVE L'AVIS A LA BATELLERIE N°1

En cas de besoin, les services à contacter sont les suivants :

- **Service navigation du Département du Lot :**
le numéro d'astreinte est affiché aux écluses,
- **Direction Départementale des Territoires du Lot**
Service Eau, Forêt Environnement
Police de la navigation
Tel : 05 65 23 60 60

SIGNATURE

L'Adjoint au Chef du Service
Eau, Forêt, Environnement

Bernard DE CASTELJAU

DATE LIMITE DE L'AVIS A LA BATELLERIE : Jusqu'à nouvel avis